LiftMaster distribué par ZeroDocs.com

**SECTION 28 10 00 – CONTRÔLE D’ACCÈS**

GÉNÉRALITÉS

EXIGENCES ADMINISTRATIVES

Conférence de pré-installation :

Présence : [Architecte,] [Maître d’ouvrage,] [Entrepreneur,] [Directeur de la construction,] installateur et corps de métiers connexes.

Examen : Les conditions du projet, les exigences du fabricant, la livraison et l’entreposage, la mise en place et l’ordonnancement, ainsi que la protection des travaux terminés.

SOUMISSIONS

Soumissions d’action :

Dessins d’atelier : Illustrer les produits, l’installation et la relation avec la construction adjacente.

Données sur le produit : Données descriptives du fabricant et caractéristiques des produits pour les panneaux métalliques et la sous-couche.

Échantillons : [Échantillons de sélection] [Échantillons de vérification].

Documents d’information :

Certificat de conformité : Certificat attestant que les produits installés répondent aux exigences de conception et de performance spécifiées.

Soumissions de clôture :

Données de fonctionnement et d’entretien

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Qualifications [du fabricant] [de l’installateur] : Minimum [2] [\_\_] ans d’expérience dans les travaux de la présente Section.

GARANTIE

Garantie de 2 ans du fabricant pour le système d’entrée/accès téléphonique et de contrôle du périmètre.

PRODUITS

FABRICANTS

Les documents contractuels sont basés sur les produits de LiftMaster.  [www.liftmaster.com](http://www.liftmaster.com/)

Substitutions : [Consultez la Division 01.] [Non autorisé.]

COMPOSANTS – SYSTÈME DE CONTRÔLE D’ACCÈS

Lecteurs d’étiquettes de véhicules et d’identification par radiofréquence (RFID) à longue portée :

Modèle : LMSC 1000.

Étiquettes : [RFID à double usage pour pare-brise ou phare] [Crochet de RFID pour rétroviseur].

Homologué par UL.

Conforme à la FCC et à Industrie Canada.

EXÉCUTION

INSTALLATION

Installer conformément aux instructions du fabricant et aux dessins d’atelier approuvés.

ACTIVITÉS DE CLÔTURE

Démonstration : Démontrer le fonctionnement du système au propriétaire.

ENTRETIEN

Service d’entretien : Fournir le service et l’entretien des systèmes de contrôle d’accès pour une période de 3 mois après la date d’achèvement substantiel.

FIN DE LA SECTION